



Chambre des communes  
CANADA

## Comité permanent des finances

---

FINA • NUMÉRO 083 • 1<sup>re</sup> SESSION • 38<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mardi 4 octobre 2005**

**Président**

M. Massimo Pacetti

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## Comité permanent des finances

Le mardi 4 octobre 2005

•(0940)

[Traduction]

**Le président (M. Massimo Pacetti (Saint-Léonard—Saint-Michel, Lib.)):** Bonjour à tous. La séance est ouverte. Merci d'avoir réservé une partie de votre journée pour cette réunion.

Nous sommes ici dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2005,

[Français]

conformément à l'article 83.1.

[Traduction]

Nous accueillons trois groupes. La première fois que les groupes prendrons la parole, nous allons permettre une déclaration préliminaire de 7 à 10 minutes. Ensuite, nous allons donner aux membres du comité l'occasion de poser des questions. Alors, si vous pouviez limiter vos déclarations préliminaires à environ 10 minutes, nous vous en serions reconnaissants.

J'ai trois groupes ici. Le premier groupe est l'Assemblée des Premières nations.

Monsieur Jock.

**M. Richard Jock (directeur général, Assemblée des Premières Nations):** Merci.

J'aimerais commencer en transmettant les salutations du chef national qui, malheureusement, a été appelé à d'autres fonctions, mais je veux vous assurer que le chef national ainsi que l'organisme que nous représentons prennent le processus des consultations prébudgétaires très au sérieux. Il s'agit d'une entreprise très importante pour l'Assemblée des Premières nations.

Je tiens également à vous assurer que nous travaillons pour rendre nos exposés aussi utiles et aussi riches de substance que possible. Nous le faisons non pas simplement en allongeant une liste d'épicerie des articles et des dépenses, mais nous nous efforçons d'aborder cette tâche du point de vue de la planification stratégique et séquentielle. En général, notre approche touche des investissements à court, à moyen et à long termes qui sont destinés à rapporter des dividendes énormes pour notre peuple et, effectivement, pour l'ensemble du Canada.

Le temps qui nous est accordé aujourd'hui est limité et nous n'allons pas passer en revue notre mémoire qui vous a été transmis antérieurement. Nous allons plutôt passer du temps à réfléchir à la question pourquoi: pourquoi il faut agir maintenant et pourquoi de tels investissements sont nécessaires maintenant.

L'APN a présenté sept mémoires prébudgétaires. Bien qu'il y ait eu des améliorations dans le paysage politique, à dire vrai, il y a eu très peu de changements de fond en réponse à ces demandes budgétaires.

Les citoyens des premières nations au Canada continuent de traîner derrière les autres Canadiens dans tous les indicateurs de

qualité de vie importants. Par exemple, les Nations Unies ont rendu public en 2005 un indice du développement humain, classant la qualité de vie dans les différents pays. Bien que le Canada occupe actuellement le cinquième rang dans le monde — et c'est quelque chose dont il faut être fier —, nous nous sentons obligés d'examiner la disparité actuelle touchant les premières nations qui, si nous appliquons cette même mesure, arrivent au 48<sup>e</sup> rang en termes de qualité de vie. Ce que nous voulons, c'est éliminer ces disparités.

Cette année, la Commission des droits de la personne des Nations Unies a affirmé que l'« on constate une incidence beaucoup forte de pauvreté, de mortalité infantile, de chômage, de morbidité, de suicide, de détention pénale... »

**Le président:** Excusez-moi, monsieur Jock, on vient juste de me faire une demande. Est-ce que vous lisez dans le mémoire que vous avez présenté au comité ou s'agit-il d'un mémoire distinct?

**M. Richard Jock:** C'est un document distinct. Il s'agit de notes d'allocation. Nous avons présenté le mémoire lui-même et maintenant nous ne faisons que parler des points saillants et de certains raisonnements.

**Le président:** Merci.

C'est simplement que quelqu'un m'a demandé s'il s'agissait du même mémoire.

**M. Richard Jock:** Comme je l'ai indiqué brièvement, le Canada figure au 5<sup>e</sup> rang pour ce qui est de l'indice de développement humain et si cette mesure était appliquée aux premières nations, ces dernières arriveraient au 48<sup>e</sup> rang. Encore une fois, je veux simplement répéter que nous cherchons à trouver des façons d'éliminer cette disparité. J'étais en train de citer le rapport de la Commission des droits de la personne de cette année qui affirme que l'« on constate une incidence beaucoup plus forte de pauvreté, de mortalité infantile, de chômage, de morbidité, de suicide, de détention pénale, d'enfants assistés sociaux, de femmes victimes d'abus, de prostitution juvénile chez les Autochtones que dans tout autre secteur de la société canadienne. »

Nous disons qu'il s'agit là vraiment des fondements de cet appel à l'action. De toute évidence, le présent comité a une occasion politique de faire sa part pour ce qui est des questions financières. En disant cela, l'APN n'est pas vraiment à la recherche de généralités ou d'approches générales; nous cherchons à faire des plans. Nous ne sommes pas intéressés à la situation actuelle de la pauvreté; nous voulons voir comment nous pouvons apporter la prospérité. Par conséquent, nous avons vraiment hâte de nous engager dans un programme axé sur le progrès et la productivité qui est le thème de travail du présent comité cette année.

Nous avons été témoins d'un grand progrès sur le front politique pour ce qui est d'avoir une voix à la table de discussion. L'Assemblée des Premières nations présente des plans concrets et exhaustifs à ces tables de discussion. Nous travaillons également avec les premières nations pour bâtir un consensus sans précédent autour de cette voie vers le progrès.

Cependant, nous faisons face à des obstacles du fait que le gouvernement affirmera que les dépenses pour les programmes de base du ministère des Affaires indiennes et du Nord augmenteront d'environ 2 p. 100 par année. Mais si l'on tient compte de l'inflation et de la croissance de la population, le résultat net, c'est qu'en fait, ces ressources vont en diminuant en termes de pouvoir d'achat. Nos gouvernements sont obligés d'en faire de plus en plus avec de moins en moins de ressources fiscales réelles. De toute évidence, 2 p. 100 par année, cela ne permet même pas de combler le coût de l'inflation, qui est de 2,6 p. 100 au moins, je pense, à la lumière de l'augmentation récente du coût du carburant, ce qui constitue un désavantage encore plus important. Ajoutez à cela le fait que notre population est jeune et en pleine croissance; alors, il s'agit d'une autre lacune pour ce qui est de ces ressources.

Essentiellement, ces pratiques globales du point de vue fiscal ont cours depuis 1996. Il en résulte une disparité croissante entre les gens des premières nations et les autres Canadiens. Il y a un écart persistant entre la qualité de vie de nos gens et celle de la population générale du Canada et cet écart ne va pas en diminuant. Il est important de faire du rattrapage dès maintenant.

Le suicide est une véritable épidémie au sein de nos collectivités et notre taux de mortalité infantile est une fois et demie plus élevé que la moyenne nationale. Nos gens vivent dans des maisons dont l'isolant constitue un danger pour leur vie; cette question a été présentée à un autre sous-comité. Dans plus d'une centaine de collectivités, on court un danger chaque fois qu'on ouvre le robinet et une centaine d'autres collectivités vivent sous le coup des avis d'ébullition de l'eau. La prévalence de la tuberculose, une maladie du tiers monde, est huit à dix fois plus élevée dans les réserves que dans la population générale.

● (0945)

● (0950)

**M. Bob Watts (Chef du personnel, Bureau du Chef National, Assemblée des Premières Nations):** Le chef national craint que l'occasion s'évanouisse et que le temps manque. Nous voulons insister pour dire que là où vont les premières nations, là va le Canada. Notre avenir est l'avenir du Canada.

La productivité et l'innovation sont les mots d'ordre du jour. La Chine et l'Inde font de grands progrès. Des parties de l'Amérique du Sud émergent également comme des rivaux économiques. Les Canadiens veulent un pays fort et un pays concurrentiel, mais nous entendons les signaux d'alarme.

La Canada West Foundation signale qu'au cours de la prochaine décennie, le nombre de Canadiens qui quitteront la main-d'œuvre active dépassera celui des Canadiens qui y entrent. Le Canada fera face à une pénurie de main-d'œuvre critique qui pourrait ralentir le moteur économique juste au moment où les nouvelles économies gagnent de la force. La fondation affirme que la population autochtone représente le bassin de main-d'œuvre le plus important non exploité au Canada et que, par conséquent, il est très sensé du point de vue économique de faire participer la population autochtone. Pourquoi? Parce que la moitié de notre population est âgée de moins de 25 ans. La population du Canada vieillit, mais notre population arrive à maturité.

De plus en plus, la participation économique et la productivité des premières nations joueront un rôle crucial dans le succès économique du Canada. C'est pourquoi le chef national et notre conseil de direction ont lancé un défi aux premiers ministres canadiens de travailler avec les premières nations à un projet patrimonial visant à combler en 10 ans l'écart qui sépare nos gens de ceux du reste du Canada du point de vue de la qualité de vie. Cela signifie des ressources immédiates pour s'assurer que nos gens vivent, apprennent et travaillent dans des conditions saines et dans des collectivités en santé. Il ne suffit pas de construire des écoles si nos élèves ne peuvent dormir la nuit parce qu'ils partagent la même chambre à cinq.

Il est faux de croire que les problèmes des premières nations sont du genre loin des yeux, loin du cœur. Nous nous rappelons tous la crise du SRAS qui était d'envergure internationale et qui a frappé le Canada. Dans les derniers jours de la crise, Santé Canada élaborait des plans d'urgence au cas où le virus se propagerait aux collectivités des premières nations. Un document interne de Santé Canada laissait entendre que les conditions de surpeuplement dans nos collectivités pourraient permettre à un virus comme celui du SRAS de se propager d'une manière rapide et mortelle. Ces gens s'inquiétaient du fait que le virus pouvait se propager comme une traînée de poudre dans les réserves autochtones.

À l'heure actuelle, un grand nombre d'experts sont préoccupés par une pandémie mondiale. Si nous ne mettons pas fin aux conditions épouvantables que nos gens sont obligés d'endurer, nous risquons de créer notre propre catastrophe causée par l'homme. Ce n'est pas alarmiste, c'est alarmant. C'est un appel à l'action.

Le mémoire présenté l'an dernier dans le cadre des consultations prébudgétaires précisait des domaines d'investissement immédiat comme le logement, la santé et d'autres priorités. Ces mesures permettront d'enrayer l'hémorragie et jetteront des fondements stables et durables sur lesquels nous pourrions bâtir. Nous attendons toujours que l'on agisse dans ces domaines essentiels.

Nous nous concentrons maintenant sur un programme tourné vers l'avenir: des investissements qui rapporteront d'énormes dividendes dans l'avenir, des établissements de gouvernance habilitée, des occasions économiques, l'intendance environnementale et l'amélioration des conditions de santé et des conditions sociales. Ces investissements feront en sorte que le Canada aura une main-d'œuvre en santé, habile et éduquée.

Au fur et à mesure que la proportion des gens des premières nations dans la main-d'œuvre augmente, les effets du niveau de compétence de ce groupe deviennent de plus en plus importants. Nous pouvons continuer d'exporter nos emplois techniques en Inde et en Chine, créant un écart énorme et une dépendance économique sans cesse croissante, mais nous avons un potentiel énorme jusqu'ici inexploité. Ou bien le Canada tend la main à ces gens pour occuper ces postes ou bien le Canada prend de plus en plus de retard et disparaît de la carte économique.

En termes d'affaires simples, nous cherchons des fonds de démarrage pour permettre aux entreprises des premières nations de prendre leur essor — des capitaux d'amorçage permettant de faire naître une économie concurrentielle et moderne. Accroître les fonds pour les programmes et les services destinés aux premières nations est une bonne première étape, mais ce n'est qu'une étape. Ultimement, notre objectif devrait être des programmes, des services et des gouvernements des premières nations qui sont dirigés et qui rendent des comptes aux gens des premières nations.

Au cours des dernières années, nos exposés prébudgétaires étaient destinés à améliorer les conditions des premières nations, mais cela n'est plus une question qui concerne uniquement les premières nations. Elle concerne tous les Canadiens. Nous sommes tous dans le même bateau.

Le chef national et notre direction nationale vous prient de mettre en oeuvre nos recommandations. Nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller une autre génération de citoyens des premières nations.

*Meegwetch, merci, Nia:wen.*

**Le président:** Merci, monsieur Watts.

Le prochain groupe, je crois, est l'Inuit Tapiriit Kanatami of Canada, monsieur Kusugak.

**M. Jose Kusugak (président, Inuit Tapiriit Kanatami of Canada):** Merci beaucoup, monsieur.

Je représente l'organisme Inuit Tapiriit Kanatami. C'est une sorte d'organisme pan-arctique. Il s'occupe des Inuvialuits de l'ouest de l'Arctique, de la région du Nunavut, du Nord du Québec et du Labrador.

Au cours des récentes années, l'Inuit Tapiriit Kanatami a défendu l'idée que le gouvernement devrait recourir à une approche particulière aux Inuits pour traiter des questions inuites. Trop souvent, les Inuits sont regroupés avec les premières nations après la création des programmes destinés aux Autochtones, donnant lieu à des résultats inadéquats et inappropriés au plan culturel et, sans aucun doute, à du gaspillage gouvernemental. Très souvent, nous partageons les mêmes problèmes dans les domaines de la santé et du logement, mais au plan culturel et traditionnel, nous sommes un peuple très différent par la langue, par l'histoire, etc. C'est pourquoi nous avons essayé de persuader le gouvernement de reconnaître les Inuits dans les domaines propres aux Inuits.

Cela signifie que les Inuits doivent se battre pour avoir accès aux programmes destinés aux Autochtones qui répondent aux priorités et aux problèmes des premières nations. Souvent, il n'est pas clair si le gouvernement avait l'intention d'annoncer des initiatives pour les premières nations ou pour les Autochtones — signifiant les premières nations, les Inuits et les Métis. Cela semble la prochaine étape logique dans la reconnaissance de l'élaboration de politiques propres aux Inuits, c'est-à-dire de l'élaboration de budgets et des annonces propres aux Inuits.

Il est important pour l'Inuit Tapiriit Kanatami, qui représente toutes les régions inuites au Canada, que ces consultations prébudgétaires tiennent compte de notre identité et de ce qu'il en coûte pour faire des affaires et vivre dans l'Arctique.

Pour vous donner une petite idée et un exemple récent, il était très amusant pour les Inuits de voir le reste du Canada s'indigner de l'augmentation du prix de l'essence cet été. Pour des questions comme celle-là, le Canada semble uni. Mais lorsqu'il est question des prix élevés dans l'Arctique, seuls les Inuits doivent faire face au défi énorme de faire connaître la situation, pour la faire reconnaître, puis étudier, puis traitée, non seulement face aux Canadiens ordinaires, mais également face aux gens d'influence tels que vous ici.

Pour utiliser quelques exemples concrets, une feuille de contre-plaqué de 4 pieds par 8 pieds d'un demi-pouce d'épaisseur, qui coûte 22,47 \$ chez Home Depot au bout de la rue ici à Ottawa, coûte 140 \$ une fois rendue dans une collectivité typique de l'Arctique — dans ce cas-ci, Inukjuak sur la côte de la baie d'Hudson. C'est six fois plus cher qu'à Ottawa.

Les formules de financement égalitaires ou fondées sur le nombre d'habitants conçues pour le Sud du Canada ont pour effet que les Inuits de l'Arctique sont perpétuellement appauvris, qu'ils sont perdants, pour ainsi dire.

Allez dans n'importe quel magasin et regardez le prix du lait. Un contenant de deux litres de lait 1 p. 100, qui coûte 3,99 \$ au magasin Hartman ici sur la rue Bank, coûte 6,99 \$ au magasin de la coopérative Naujat à Repulse Bay, qui est l'endroit où j'ai grandi, sur le Cercle arctique.

J'ai également ici certains exemples de prix réels provenant du magasin coopératif de Pond Inlet. Un litre de jus d'orange McCain's coûte 21,69 \$. Un contenant de Kool-Aid de deux litres, qui n'est pas nécessairement du vrai jus, se vend au vrai prix de 52,49 \$. Pour deux litres d'un pseudo jus de raisin, il faut payer 41,69 \$. Ce sont des prix réels.

● (0955)

Vous devriez avoir une copie de cela pour votre divertissement et la placer sur votre mur; c'est de l'art très coûteux.

Par ailleurs, le premier ministre a envisagé la possibilité que les trois territoires deviennent des provinces. Du même souffle, le gouvernement peut-il affirmer que les nouvelles provinces seront reliées par la route transcanadienne et le système national de chemin de fer, des systèmes de transport vitaux accessibles à la majorité des Canadiens? L'existence de ces liens essentiels équivaut à des subventions au transport pour les Canadiens qui vivent dans le Sud du Canada.

Dans l'Arctique, les coûts de transport plus élevés ne sont pas subventionnés de la même manière, malgré le fait que les Inuits paient toutes les taxes — la TPS, la taxe de vente provinciale et l'impôt sur le revenu — et qu'ils vivent dans des municipalités et qu'ils ont des passeports canadiens. Les principaux moyens de transport pour les gens et les marchandises dans l'Arctique sont l'avion et le bateau, lorsqu'il n'y a pas de glace. Le Canada devrait envisager des subventions ou des exemptions touchant la taxe sur le transport, telle que l'abolition de la TPS, comme point de départ, pour les régions de l'Arctique; cela aiderait à réduire le coût de la vie qui est élevé et à stimuler le développement économique.

Le gouvernement a reconnu les écarts criants qui séparent de nombreux peuples autochtones des autres Canadiens et a reconnu le logement comme l'un des facteurs importants. En effet, comme l'a mentionné Richard dans le cas des Indiens, il y a une pénurie critique de logement social dans les 53 collectivités inuites, une obligation fiduciaire que le gouvernement a refusé de négocier dans les questions de revendications territoriales.

Au cours de la séance sectorielle sur le logement du 24 novembre 2004, lorsqu'on leur a demandé de décrire à quoi ressemblerait le succès dans la question du logement, les participants n'ont pas mis de temps à répondre que ce serait lorsque les problèmes sociaux et de santé chroniques causés par le surpeuplement des logements inuits et l'absence de logements seront réduits au même niveau que ce que l'on observe dans le cas des autres Canadiens. Je pense qu'il y a beaucoup de chemin à faire pour y arriver.

La Couronne doit d'abord et avant tout reconnaître cette réalité fondamentale de l'Arctique avant de fixer un objectif visant à combler l'écart entre les Inuits et le reste du Canada.

Et pour terminer, il faut élaborer des formules de financement équitables qui tiennent compte du coût réel de la vie dans l'Arctique. Les Inuits sont les premiers Canadiens et des Canadiens en premier. Traitez-nous comme des partenaires égaux pour le bien-être de tous les Canadiens.

Merci.

• (1000)

**Le président:** Merci beaucoup, monsieur Kusugak.

Nous n'avons pas de copie de votre mémoire ou de vos notes d'allocation. Je me demande si vous pouvez nous en donner une copie. Pourriez-vous simplement la remettre au greffier?

**M. Jose Kusugak:** Apparemment, il a été envoyé par courriel la nuit dernière.

**Le président:** Très bien, merci.

Nous allons maintenant céder la parole au prochain groupe, l'Association nationale des centres d'amitié.

Monsieur Dinsdale.

**M. Peter Dinsdale (directeur exécutif, Association nationale des centres d'amitié):** Merci beaucoup.

J'aimerais commencer en remerciant le comité des Finances de l'occasion qu'il nous offre de présenter ce mémoire aujourd'hui et j'aimerais m'excuser du fait que notre présidente, Vera Pawis Tabobondung, était dans l'impossibilité de se joindre à vous, même si elle aurait certainement désiré pouvoir être présente. Mon nom est Peter Dinsdale et je suis directeur exécutif de l'Association nationale des centres d'amitié.

Les centres d'amitié sont des organismes de prestation de services urbains, sur le terrain, pour tous les peuples autochtones du Canada. Les premiers centres d'amitié ont vu le jour au début des années 50 en réponse à la migration de nombreux autochtones dans les régions urbaines. Ce n'est qu'en 1972 que l'organisme national a été créé. En 1996, la responsabilité administrative de notre programme de financement de base, le Programme des centres d'amitié autochtones, nous a été transférée. À l'heure actuelle, nous administrons nous-mêmes le programme de financement de base à l'ensemble des 117 centres d'amitié.

Alors, il y a 117 centres d'amitié dans l'ensemble du Canada, d'un océan à l'autre. Dans notre documentation, nous avons fourni une carte de nos centres d'amitié, juste pour vous donner une idée de l'emplacement de toutes les collectivités. Laissez-moi vous dire que la population autochtone du Canada est de plus en plus une population urbaine. Plus de la moitié de tous les Autochtones du Canada vivent dans les régions urbaines.

Gardez également à l'esprit que plus de la moitié de nos Autochtones sont âgés de moins de 25 ans et que la moitié de nos gens n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Nous avons une sous-classe en croissance au sein des premières nations, des Métis et des collectivités autochtones vivant dans les régions urbaines. Nous sommes sous-éduqués, nous sommes sous-employés et nous vivons dans la pauvreté. Les centres d'amitié sont là pour aider à faire face à la réalité dans les collectivités partout au pays.

Pour répondre au thème que vous avez mis de l'avant, je suis heureux de vous dire comment les investissements dans les centres d'amitié augmentent la productivité. Je ne parle pas de la productivité qui se traduit par une augmentation du PIB ou de toute autre mesure, mais d'avoir la capacité de servir les gens les plus pauvres de ce pays, sur le terrain, dans les collectivités partout au Canada.

L'an dernier seulement, les 117 centres d'amitié sont venus en aide, par le biais de nos programmes et de nos services, à 757 000 personnes. Encore une fois, il s'agit des plus démunis de nos collectivités. Les services que nous offrons dans chacune des collectivités diffèrent, parce que bien souvent nous avons des partenariats avec les provinces et les municipalités de manière à mieux nous adapter aux programmes régionaux. Cependant, en général, ils couvrent des domaines aussi vastes que l'éducation, l'emploi et la formation, les soins de santé, les programmes culturels et les programmes destinés à la jeunesse, et d'autres programmes semblables. Chacun des organismes communautaires s'efforce vraiment de répondre à la situation qui existe là où il est implanté. Les problèmes que l'on observe au centre-ville de Winnipeg ne sont pas les mêmes que ceux que l'on observe à Rankin Inlet. Les centres d'amitié sont conçus pour répondre aux besoins locaux.

De plus, les centres d'amitié ne font pas de cas du statut. Bien souvent, on nous accuse d'être pan-autochtone, ce qui est un faux-fuyant. Lorsque les gens franchissent notre porte pour obtenir des services, nous ne leur demandons pas leur carte de statut. Nous ne leur demandons pas leur carte de Métis. Nous ne leur demandons pas de quel territoire ils viennent. Nous donnons les services. Je vous assure que le centre d'amitié de Rankin Inlet n'est pas un centre d'amitié fondé sur les premières nations, non plus que le centre d'amitié de Winnipeg est un centre d'amitié inuit. Encore une fois, ils répondent aux besoins des populations et des collectivités qu'ils desservent.

Aujourd'hui, par le truchement de l'organisme national qu'est l'ANCA, nous offrons pour plus de 30 millions de dollars de programmes grâce à trois programmes primaires avec la collaboration du gouvernement fédéral. Un de ces programmes est le Urban Multi-Purpose Aboriginal Youth Centre Initiative — UMAC, en abrégé — par laquelle nous fournissons des programmes communautaires pour les jeunes partout au pays. Nous obtenons environ 11 millions de dollars pour cela.

Nous avons également un programme d'emploi d'été, Jeunesse Canada au travail, qui est offert en partenariat avec Patrimoine Canada et RHDCC. Nous fournissons environ 1,5 millions de dollars de programmes et cette année, 300 élèves autochtones partout au pays ont eu des emplois d'été dans les centres d'amitié.

Mais ce dont je veux vous parler aujourd'hui, c'est de notre programme des centres d'amitié autochtones. Il s'agit du programme de financement de base pour tous les 117 centres d'amitié. Il met à la disposition de chacun des centres d'amitié suffisamment d'argent pour que leurs portes restent ouvertes et que les lumières restent allumées — malgré le coût élevé de l'électricité et du gaz naturel ces temps-ci, et de l'assurance. Ce programme doit être renouvelé cette année. Il est renouvelé pour des périodes de cinq ans. Nous avons eu nos évaluations sommatives — dont nous fournissons une copie dans notre trousse également —, mais maintenant, il est temps de parler du renouvellement du programme.

Au début des années 90, à la suite des différents examens des dépenses, le programme des centres d'amitié autochtones a subi une réduction budgétaire de 25 p. 100. La situation n'a jamais été rétablie. Compte tenu de l'inflation et de l'augmentation des prix de tout, nous estimons que ce pourcentage s'élève à 40 p. 100 en dollars d'aujourd'hui.

•(1005)

Il n'y a pas eu d'augmentation et cette question n'a jamais été ré-examinée depuis les réductions des années 90. Cette situation a eu pour effet de diminuer notre capacité de répondre aux problèmes qui se posent dans les collectivités. En tant qu'organisme et entité nous ne sommes pas invités à certains des processus les plus importants qui sont en cours. Nous nous battons pour notre survie; nous nous battons pour garder les lumières allumées dans les bâtiments; nous nous battons pour continuer d'avoir une alimentation en gaz de sorte que les sans-abri dans nos collectivités aient un endroit où aller et pour que les plus démunis aient un endroit où ils peuvent obtenir des services. Il est temps de rétablir le financement qui a été coupé.

Nous recommandons qu'il y ait une augmentation du budget de 10 millions de dollars pour le programme des centres d'amitié autochtones. De ces 10 millions de dollars, nous nous proposons de dépenser 7,8 millions de dollars dans les collectivités locales. Cet argent ira directement dans les centres d'amitié locaux pour offrir des services aux gens dans nos collectivités.

C'est un peu technique, mais nous avons certains centres d'amitié qui n'ont pas de financement garanti chaque année. Nous les appelons les centres d'amitié qui ne sont pas financés à l'aide du financement de base — ils obtiennent un financement une fois par année. Nous recommandons que ces centres d'amitié soient pleinement financés; il en est grand temps.

Nous recommandons également que nous fournissions une somme additionnelle de 53 000 \$ à chacune des communautés pour leur permettre d'être suffisamment à l'aise pour laisser les lumières allumées et pour offrir d'autres programmes aux gens des collectivités urbaines.

Nous recommandons la création d'une caisse régionale de 950 000 \$ pour offrir de la formation aux centres d'amitié locaux. Nous exerçons une surveillance très étroite de notre organisme du point de vue de la reddition de comptes; si un centre d'amitié locale éprouve des difficultés, nous le plaçons dans ce que nous appelons une entente spéciale et lui donnons le financement un trimestre à la fois. Nous avons augmenté les exigences en matière de déclaration et nous avons besoin de fonds pour donner de la formation aux conseils de direction locaux et aux gens de la communauté locale pour mieux servir leur communauté. À l'heure actuelle, nous n'avons pas suffisamment d'argent pour cela. Alors, si un centre d'amitié dans le nord de la Colombie-Britannique a un problème de capacité quelconque, nous n'avons pas l'argent à titre d'organisme national pour envoyer quelqu'un par avion dans cette collectivité pour donner de la formation. Si nous sommes honnêtes à propos de la reddition de comptes et de la transparence, il nous faut faire quelque chose à ce sujet.

De même, nous recommandons l'attribution d'une somme de 950 000 \$ au bureau national afin d'examiner les efforts de communication, pour fournir une certaine formation et pour se concentrer sur la prestation des services de base.

Il ne s'agit pas d'un budget de type Cadillac, mais effectivement d'un budget de type Chevrolet, qui sert uniquement à nous amener là où nous serions s'il n'y avait pas eu de réductions budgétaires et si notre financement avait été augmenté en fonction de l'inflation.

Laissez-moi vous dire pourquoi cela soulève directement la question de la reddition de comptes. Pour chaque dollar que le gouvernement nous donne dans le cadre du PCAA, nous allons chercher neuf dollars additionnels d'autres programmes et services. Alors, si la province de l'Ontario a un programme, les centres d'amitié sont bien placés dans les collectivités urbaines pour offrir

ces services. Si les municipalités veulent offrir un programme pour les sans-abri ou un programme d'approche, les centres d'amitié travaillent en partenariat avec elles pour offrir ces services. Votre financement du PCAA aide à s'assurer que ces organismes communautaires sont là pour répondre à ces besoins.

Le financement des centres d'amitié assure également une base pour d'autres programmes. Comme ces programmes sont décrits dans le mémoire, je ne vais pas en parler en détail, parce que nous mettons l'accent véritablement sur le programme des centres d'amitié autochtones. Par exemple, l'initiative d'apprentissage et de garde des jeunes enfants que le gouvernement contemple actuellement peut très bien être administrée par les centres d'amitié. Si vous parlez de desservir les enfants dans les collectivités partout au pays, il y a des centres d'amitié dans 117 collectivités et il s'agirait de partenaires extraordinaires pour s'assurer que les plus jeunes de nos collectivités ont droit à un bon départ. Pour dire la vérité, ces partenariats et ces discussions ne se font pas au bon niveau. Si c'était le cas, nous parlerions d'une demande d'environ 30 millions de dollars pour que nous ayons une programmation ciblée sur les enfants et la jeunesse accessible aux enfants autochtones vivant en milieu urbain partout au pays; parce qu'à l'heure actuelle, je dois être clair, ils n'ont pas accès à ces programmes.

Nous avons des préoccupations dans d'autres secteurs également. Nous pensons que la stratégie autochtone urbaine est grossièrement sous-financée; pour dire la vérité, il y a de quoi être gêné. Nous pensons que la stratégie de développement des ressources humaines autochtones n'a pas de composante urbaine digne de ce nom pour desservir les gens qui vivent dans les collectivités urbaines. Le logement, l'itinérance et d'autres priorités existent, mais pour nous, aujourd'hui, nous voulons parler de l'initiative de financement de base qui nous permet de répondre à ces besoins.

En résumé, nous avons construit ensemble un excellent véhicule de partenariat entre le gouvernement fédéral et les centres d'amitié dans 117 collectivités partout au pays — et ce nombre augmente. Nous sommes bien placés pour constituer un élément important du nouveau programme autochtone, mais nous avons besoin que l'on nous donne les ressources appropriées pour répondre à ces diverses occasions et à ces divers défis qui se présentent.

Merci.

•(1010)

**Le président:** Merci, monsieur Dinsdale.

J'ai une courte question. Je veux m'assurer de bien comprendre. Est-ce que le programme des centres d'amitié autochtones est offert par l'entremise de Patrimoine Canada?

**M. Peter Dinsdale:** Oui, Patrimoine Canada, c'est exact.

**Le président:** C'est toujours le cas?

**M. Peter Dinsdale:** Oui.

**Le président:** Monsieur Harris.

**M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC):** Merci, monsieur le président.

Et merci, messieurs, de vos exposés ce matin. Je pense que chacun d'entre vous nous a donné un éclairage distinct et unique de ses préoccupations particulières.

Je veux juste préparer mes questions en donnant quelques précisions sur mes antécédents. Je suis né à Prince Rupert et j'y suis resté jusqu'à l'âge de 15 ans, alors que j'ai déménagé à Prince George. J'ai passé toute ma vie dans la région centrale intérieure, dans la région Cariboo de Prince George. Alors, je pense que je suis assez bien au courant des défis auxquels font face les Autochtones et leurs communautés dans l'ensemble si l'on considère toutes les années que j'ai passées dans cette région. À l'heure actuelle, ma circonscription de Cariboo-Prince George compte une importante population autochtone répartie dans de nombreuses collectivités. Comme vous pouvez l'imaginer, je travaille toujours, et c'est le cas à l'heure actuelle, sur un certain nombre de préoccupations différentes qui m'ont été communiquées.

Une chose qui me frustre au plus haut point, c'est que chaque fois que quelque chose semble fonctionner, lorsqu'un programme ou un mécanisme particulier fonctionne ou semble faire du bien, un bureaucrate quelconque quelque part change les choses et met en place des politiques différentes qui ont tendance à tout gâcher.

Je travaille actuellement sur une question liée au logement autochtone dans la région de Chilcouthin. Il y avait une bonne formule pour l'inspection des habitations pour déterminer s'il y avait lieu d'exécuter des travaux de réparation, du point de vue de la santé, dans ces habitations. Tout à coup, cette formule a été modifiée et maintenant, il y a environ trois étapes additionnelles qui doivent être franchies avant que le travail soit exécuté. Les inspecteurs et les chefs de la communauté sont exaspérés par cette situation. Je ne sais pas qui est à l'origine du problème; je suppose qu'il s'agit d'un fonctionnaire du ministère.

De toute façon, pour en venir à ma question, c'est quelque chose qui revient constamment sur le tapis. Il me semble qu'au cours des 30 dernières années, il y a eu plusieurs milliards de dollars — peut-être plus de 100 milliards de dollars — qui ont été consacrés à des programmes autochtones conçus pour améliorer le bien-être physique et social des collectivités, les conditions de logement, les conditions d'emploi et de si nombreux autres questions qui posent un défi au peuple autochtone.

Lorsque je visite les collectivités et que je traite avec des Autochtones dans les villes, il me semble que malgré les milliards de dollars dépensés, la qualité de vie semble poser un défi plus grand aujourd'hui qu'il y a 30 ans. Je ne connais pas la réponse. Il semble que nous continuons de consacrer de l'argent, mais que le problème s'aggrave, particulièrement les problèmes sociaux.

Je sais que les problèmes sociaux dans la communauté blanche constituent une inquiétude sérieuse et je suppose qu'il n'y a pas de réponse facile.

Pouvez-vous me donner un aperçu ou une évaluation de l'opinion que je viens de vous donner?

**M. Richard Jock:** Je pense que ce dont vous avez parlé forme également la base de nos discussions, non seulement pour ce qui est des nouvelles ressources, mais également pour ce qui est des nouvelles relations pour faire les choses différemment.

Et dans ce contexte, je pense que la vérificatrice générale a elle-même été très claire sur ce qu'elle considère comme le fardeau de la déclaration. On accorde plus d'importance à la gestion et à l'administration de cet argent qu'à ce à quoi il sert.

En général, je serais d'accord avec votre évaluation et j'affirme que l'Assemblée des Premières nations, dans le cadre de ses intérêts face à de nouvelles ressources, examine également de nouvelles façons de réaliser la prestation. Elle est centrée effectivement sur le niveau de prestation local et non sur ces établissements intermédiaires.

À notre avis, une partie de la réponse, c'est non seulement des ressources additionnelles, mais effectivement, la rationalisation et la manière de rendre plus efficaces les établissements qui font cette prestation. Il est très clair également que ce sont les établissements des Premières nations, qu'ils soient au niveau régional ou local, qui sont les mieux placés pour offrir effectivement ces services.

Je dirais que dans certains cas, où des sommes qui semblent assez importantes sont attribuées, cela se traduit parfois dans la réalité par une ou deux maisons par collectivité. Par exemple, l'allocation de 290 millions de dollars de l'an dernier s'est traduite, à l'autre extrémité, pour les provinces de l'Atlantique, par la construction d'une maison par collectivité. Le changement doit être envisagé d'une manière plus vaste et plus visionnaire qu'une affectation de fonds maison par maison.

●(1015)

**M. Richard Harris:** J'ai tendance à être d'accord avec vous.

Il me semble que de la façon dont le ministère et les fonctionnaires voient les choses, si une bonne idée vient d'une personne, d'une collectivité ou des dirigeants des Premières nations, il semble que l'on doive automatiquement remettre cette idée en question parce qu'elle n'a pas été pensée en premier lieu par le ministère. Même si c'est une bonne idée, elle est très souvent tout simplement mise de côté, comme si nous ne connaissions rien. C'est l'attitude que je perçois chez les fonctionnaires.

Même lorsque je leur pose des questions sur des choses précises, ou bien ils refusent de me dire comment les choses fonctionnent ou bien, dans de nombreux cas, ils se montrent très arrogants. Ils disent qu'ils s'en occupent et que ce n'est pas vraiment de nos affaires. On nous dit de ne pas nous inquiéter, qu'ils vont s'en occuper.

Pourtant, je retourne dans les réserves pour parler aux gens qui y vivent et ils viennent encore plus frustrés parce qu'on ne porte pas attention aux choses qui, de toute évidence, ne fonctionnent pas. Dans de très nombreux cas, je sais que les dirigeants de ces différentes collectivités n'arrivent pas à croire l'attitude qui prévaut, à savoir qu'ils ne connaissent tout simplement pas les réponses. On leur dit de ne pas s'inquiéter, que les fonctionnaires s'en occuperont tôt ou tard.

Je voulais simplement faire cette observation. Je vais continuer de travailler dans ma circonscription du mieux que je le peux. Cela devient parfois très frustrant.

Je veux simplement vous demander...

**Le président:** Monsieur Harris, vous avez dépassé le temps qui vous était accordé. Je veux permettre à M. Kusugak de répondre à votre dernière observation et ensuite je dois continuer.

**M. Jose Kusugak:** Merci, monsieur le président.



Je veux me faire l'écho de l'observation selon laquelle lorsque quelque chose fonctionne, on la torpille. Le premier ministre a annoncé qu'il y aurait un secrétariat propre aux Inuits il y a quelques années et nous essayons de faire démarrer cet organisme. Je suis à Ottawa depuis six ans et lorsque j'ai parlé à des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, et il y en avait quelques centaines dans la salle, je leur ai demandé précisément combien d'entre eux travaillaient spécifiquement sur les questions qui intéressent les Inuits dans l'Arctique? Pas une seule main ne s'est levée. Il n'y a personne au Canada, au niveau fédéral, qui travaille spécifiquement sur les questions inuites. Alors, je voulais assurer le président que, des milliards de dollars qui sont consacrés au programme autochtone et ainsi de suite, il n'y a aucune façon de savoir quelle partie de cet argent est consacrée spécifiquement à des questions inuites, à des programmes inuits et ainsi de suite. Alors, nous essayons de déterminer cela à l'heure actuelle.

Lorsque nous avons rencontré le cabinet fédéral en novembre dernier, l'honorable Joe Fontana, ministre du Travail et du logement, a suggéré que nous élaborions les plans et que nous les fournissions. Alors, nous avons, en fait, élaboré un plan réalisable qui comprend le type et le nombre d'habitations à construire par année, et ainsi de suite, pour essayer de faire du rattrapage. Nous pensions avoir ce genre d'entente. Maintenant, le ministre dit que l'on mettra sur pied une bureaucratie du logement, qui immobilisera le processus en entier pendant je ne sais combien d'années. Nous savons de quel type de maison nous avons besoin, du nombre de maisons et quand il faut livrer les matériaux — nous avons uniquement la période de l'été pour être en mesure de transporter du contreplaqué et d'autres matériaux dans l'Arctique, parce qu'il n'y a pas d'autres façons de faire parvenir de la marchandise — et il semble qu'on y a mis fin. C'est l'une des choses que j'essaie de vous faire comprendre: le coût élevé du transport dans l'Arctique.

• (1020)

**Le président:** Merci, monsieur Kusugak.

Monsieur Dinsdale.

**M. Peter Dinsdale:** Merci d'avoir ajouté votre voix à la nôtre.

En fait, cela a été notre expérience dans l'ensemble du changement dans le programme autochtone, que les fournisseurs de services n'ont pas du tout de participation dans le dialogue. Nous élaborons des programmes de formation pour l'emploi, des programmes de logements et des programmes de santé. Vous ne parlez pas aux gens qui servent les personnes dans les collectivités. Alors, si vous voulez savoir comment rejoindre les gens dans ces collectivités, je pense que vous devriez parler aux gens qui leur donnent des services. Et cela a toujours été notre préoccupation dans ce processus de changement et d'élaboration de politiques qu'on nous a promis.

**Le président:** Merci.

M. Loubier, M. Hubbard et ensuite, M. Martin.

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Merci, monsieur le président.

Bienvenue, monsieur. J'aurais deux questions à vous poser. Premièrement, il y a quelques années, on a mis sur pied la Commission d'enquête sur les peuples autochtones, communément appelée la Commission Erasmus-Dussault. Le rapport de cette commission avait alors donné lieu à beaucoup d'enthousiasme de la part des communautés autochtones et inuites. On y parlait d'une période de 20 ans durant laquelle on avait vraiment une planification stratégique d'abord pour faire oeuvre de réparation auprès des

communautés autochtones et, ensuite, pour assurer un développement, mais un développement que les communautés des premières nations et les peuples inuits auraient pris en main.

Avez-vous l'impression que, depuis ce temps, le gouvernement n'a pas mis en place ce qu'il fallait pour qu'on fasse cette grande corvée au cours des 20 prochaines années et pour qu'on puisse faire en sorte qu'il y ait de plus en plus de gouvernements autonomes chez les peuples autochtones et de plus en plus de projets comme les belles réussites qu'on peut noter un peu partout là où les Autochtones ont acquis l'autonomie gouvernementale? Autrement dit, le gouvernement agit-il à la pièce plutôt qu'en vertu d'une planification d'ensemble pour atteindre les objectifs prévus dans le rapport de la commission d'enquête?

[Traduction]

**M. Bob Watts:** Merci pour la question.

Je crois, nous avons parlé de la Commission royale et je suis sûr que notre mémoire s'y réfère... comme vous l'avez dit, la Commission royale a demandé un plan sur 20 ans. Je pense que le fait que la planification ne se limitait pas à un an a choqué les gens et la CRPA a aussi élaboré un budget pour le plan. Je pense que la préparation d'un budget sur plusieurs années a choqué les gens. Nous avons été piégés. Tous les peuples autochtones sont mentionnés, mais les peuples des premières nations en particulier ont été piégés dans un cycle de planification annuelle, au plan financier et au plan de la planification politique.

Selon nous, jusqu'à l'année dernière, aucun effort n'avait été fait pour étudier la mise en oeuvre de la CRPA. Quelques mesures ont commencé à porter fruit par rapport à l'héritage des pensionnats, mais pour ce qui est du règlement des problèmes auxquels se confrontent nos collectivités et l'élaboration de plans holistiques, de plans d'immobilisations et de plans économiques qui viseraient vraiment le développement, il n'y a eu ni effort conjoint ni financement favorisant cette approche. Par conséquent, ça ne s'est pas fait. Nous sommes coincés avec un cycle de planification d'un an. C'était l'une des recommandations fondamentales de toutes nos propositions prébudgétaires de ces dernières années; c'est-à-dire encourager le gouvernement et nous-mêmes à sortir de cette situation. Nous ne pouvons pas faire une planification pour l'avenir en se limitant à un seul exercice à la fois. Le cycle de planification doit être plus long.

Le chef national a tenté d'encourager le gouvernement du Canada et tous les gouvernements à l'intérieur du pays à participer avec nous à un plan sur 10 ans pour réduire l'écart au niveau de l'indice du développement humain. Il serait bon que le comité appuie ce plan.

• (1025)

[Français]

**M. Yvan Loubier:** Il y a deux ans, votre chef, Phil Fontaine, et votre représentant pour le Québec et le Labrador, Ghislain Picard, étaient venus nous parler de la situation du logement chez les peuples autochtones. Nous avons aussi eu la version inuite de la situation du logement. C'était une véritable catastrophe.

J'ai eu moi-même l'occasion, avec mon collègue Pat Martin, lorsque nous étions tous deux membres du Comité des affaires autochtones, de visiter des communautés, au Québec en particulier, où il y avait un problème de moisissure incroyable dans les logements.

Avez-vous l'impression que, après ce cri d'alarme de MM. Fontaine et Picard, le gouvernement fédéral a réagi et que des montants significatifs ont été débloqués pour réduire l'incidence de ces problèmes sanitaires?

[Traduction]

**M. Richard Jock:** Nous avons inclus dans notre mémoire une sorte de bilan concernant justement ce genre de demandes et décrivant un peu la situation dans laquelle nous nous trouvons. Il est fait en particulier mention des besoins et de la répartition. Si je me souviens bien, les demandes pour les logements s'élevaient à 5,1 milliards de dollars, une somme qui éliminerait complètement la disparité au niveau des logements. L'année dernière, la répartition était de 295 millions de dollars sur cinq ans. Nous espérons que la prochaine réunion des premiers ministres aboutira à des investissements importants. Nous espérons aussi qu'une partie importante de « l'addendum au budget de Layton » soit aussi affectée aux logements pour les premières nations. Nous avons bon espoir et nous avons hâte de voir des résultats concrets.

**Le président:** Merci.

Monsieur Kusugak.

**M. Jose Kusugak:** Merci.

Je vais vous dire ce que les répartitions au logement pour les Autochtones cachent vraiment. De ces millions, le montant affecté à Nunavut était de 200 000 \$. J'en ai déjà parlé et aussi des transports; ce montant ne permet pas vraiment de construire une bonne maison, seulement une maison raisonnable pour toute la région. Le gouvernement du Territoire du Nord-Ouest a dû refuser le montant qui lui avait été affecté pour les logements aux Inuits car il ne lui était pas possible de construire une seule maison avec ce montant.

C'est ainsi que les sommes sont réparties. Quand les montants sont versés en bloc aux Autochtones, le montant versé aux Inuits est si insignifiant qu'ils ne peuvent pas s'en servir pour construire les maisons dont ils ont besoin.

Vous avez posé des questions sur la Commission royale. Quand le premier ministre a déclaré qu'il y aura un Secrétariat des Inuits, nous avons finalement signé, en novembre dernier, une entente de partenariat pour régler précisément les problèmes des Inuits, les politiques etc. concernant l'Arctique. Pendant ce temps, au ministère des Pêches, par exemple, le ministre élaborait sa propre stratégie de l'océan Arctique sans la participation des Inuits alors que l'entente de partenariat stipulait que les Inuits devaient y participer.

Nous le savons, il y a beaucoup de problèmes dans l'Arctique — éducation, logement, santé — et quand les Inuits ne participent pas, rien ne se fait vraiment. L'argent des contribuables est gaspillé, de l'argent qui était durement gagné par des Canadiens comme vous et moi. Quand rien ne se concrétise, tous les efforts remarquables que nous faisons au Canada sont peine perdue.

Donc, je voulais seulement souligner les vraies différences entre les Autochtones du Sud et les Autochtones de l'Arctique au niveau des montants qui leur sont affectés.

• (1030)

**Le président:** Merci, monsieur Kusugak.

Monsieur Loubier.

[Français]

**M. Yvan Loubier:** Monsieur Kusugak, vous nous avez fait part des prix pour des denrées. Vous avez mentionné aussi que le prix pour deux litres de lait est presque le double de celui qu'on peut trouver au sud.

Avez-vous des statistiques sur le revenu familial moyen des familles inuites dans les 53 villages dont vous parliez tout à l'heure? Il serait bon d'illustrer, en relation avec le coût d'un panier de provisions, comment une famille peut s'en sortir, avec de tels prix.

[Traduction]

**M. Jose Kusugak:** Heureusement... et seulement en raison de ce qu'était la situation. En venant ici, j'ai croisé au moins deux sans-abri ou je suppose que c'était des sans-abri; ils étaient assis et tendaient des tasses pour y recevoir quelques pièces de monnaie qui leur permettraient d'acheter de quoi manger et autre chose. En hiver, ici à Ottawa, je vois des gens dormir dans la rue devant des bouches d'aération ce qui est tout à fait impossible dans l'Arctique. Il y a des sans-abri, mais quelqu'un doit les héberger.

Des gens les abritent par générosité, mais cela peut créer une situation très malsaine si ces sans-abri ont des troubles mentaux, des maladies transmissibles ou autres. En plus, pour assumer des coûts très élevés, il faut même partager son maigre salaire. Il n'y a pas beaucoup d'emplois. Le gouvernement est l'un des plus grands employeurs en Arctique, que ce soit le gouvernement du Nunavut, le gouvernement provincial ou autre. C'est la raison pour laquelle les Inuits voulaient revendiquer des terres afin de pouvoir lancer l'exploration dans l'Arctique, les ressources renouvelables et autres.

**Le président:** Mais la question était plutôt si il y avait ou non des statistiques sur le revenu moyen dans les 53 collectivités qui...

**M. Jose Kusugak:** Je suppose qu'il commencerait à 40 000 \$ ou peut-être... mais il s'agit d'un revenu moyen. Pendant de nombreuses années, une personne du Sud venant en Arctique recevait une aide financière pour faire face au coût de la vie plus élevé. mais les Autochtones n'en bénéficiaient pas. C'est peut-être le cas aujourd'hui présentée comme une sorte de budget équitable. Il est impossible de le savoir.

**Le président:** Merci. Nous devons continuer.

Sans vouloir vous interrompre, le temps nous presse.

M. Hubbard, M. Martin, M. Pallister, puis M. Bell.

**M. Charles Hubbard (Miramichi, Lib.):** Merci, monsieur le président.

J'allais commencer par le nord, mais je vais d'abord parler des centres d'amitié puis je reviendrai à M. Kusugak plus tard.

En ce qui concerne les centres d'amitié, il s'agit de financement, de défense des droits des aînés et de vos programmes. Monsieur le président, nous constatons qu'aujourd'hui, plus de la moitié des membres des premières nations vivent à l'extérieur des réserves.

Au plan de vos programmes de défense des droits des aînés, constatez-vous des progrès relativement à ce que pouvez recevoir des autres ministères et des autres organismes gouvernementaux, provinciaux et fédéraux? Est-ce abordé de manière satisfaisante au niveau des divers groupes, au niveau de ce que vous appelez vos centres d'amitié qui sont principalement des organisations urbaines?

• (1035)

**M. Peter Dinsdale:** Je crois que la bonne nouvelle, c'est que nous ne pouvons que progresser. Il est malheureusement vrai que l'on ne nous implique pas du tout, que ce soit aux Ressources humaines et Développement des compétences, dans les programmes de recyclage et de formation, au logement, dans les programmes des sans-abri et programmes de logement ou dans votre plan directeur pour la santé.

Je crois qu'il y a un petit mouvement chez l'APN pour régler certaines de ces questions dans d'autres groupes. Mais en réalité, on s'occupe très peu de ces questions. Par exemple, le processus de la table ronde des peuples autochtones du Canada n'a pas parlé du milieu urbain. Il était supposé être le point névralgique dans tous les thèmes. Or, le milieu urbain n'a pas été mentionné dans un seul thème.

Nous avons été invités à quatre des séances sectorielles qui se sont tenues après et où, en tant que plus grand fournisseur canadien de services autochtones, nous avons eu l'occasion de voir comment la Nation métisse devrait développer son parc de logements, de quelle façon devrait-elle définir la reddition de comptes et élaborer des programmes d'éducation permanente.

Pour ainsi dire, une occasion historique a été ratée, qui est au service des Autochtones? Quel palier de gouvernement est responsable du financement de leur programme de logements, de recyclage et de formation ou du rôle des groupes politiques face aux organismes de prestation de services pour ceux qui vivent dans des collectivités urbaines? Nous sommes passés à côté d'une occasion formidable a été ratée.

Donc, non, monsieur, il n'y a eu aucune tentative pour régler ces questions.

**M. Charles Hubbard:** Dans le cadre de votre financement, disposez-vous de suffisamment d'années-personnes pour que les gens puissent chercher d'autres programmes pouvant les aider? Vous avez mentionné les coûts administratifs et un bon personnel pour aider, enquêter et contribuer à faire progresser les négociations. C'est l'un de vos problèmes aux centres d'amitié.

**M. Peter Dinsdale:** Oui, monsieur, je crois que nous avons besoin d'un partenaire. Très franchement, nous n'avons pas les fonds qui nous permettraient de faire le travail que nous devrions faire, mais nous avons aussi besoin de quelqu'un nous écoute.

**M. Charles Hubbard:** Revenons au nord, monsieur Kusugak, au plan du transport, y a-t-il une suggestion...? Je crois que la plupart des gens savent qu'en été le transport est possible par bateau et en hiver, certains types d'équipements permettent de voyager dans la toundra. L'avion est le moyen de transport le plus coûteux.

Par rapport à tout cela, y a-t-il une suggestion...? Vous avez dit qu'ici les routes sont construites par le gouvernement alors qu'il n'y en a pas là-bas. Mais quelqu'un paye pour construire ces routes du gouvernement et j'en bénéficie. Comment pouvez-vous suggérer que les gens du nord puissent être traités différemment ou recevoir une aide spéciale en termes de ces facteurs de transport qui sont si importants dans les coûts de tous ces biens et services?

**M. Jose Kusugak:** La taxe sur les cargaisons est l'une des choses qui augmentent vraiment les prix.

Le panneau contreplaqué dont je parlais, quand il est expédié d'ici vers Inukjuak à 22 \$, seulement la TPS s'élève à 21 \$, c'est-à-dire pratiquement le prix original du panneau contreplaqué. C'est dû en grande partie à la taxe sur les cargaisons en Arctique.

Il y a aussi un programme de produits alimentaires livrés par la poste que le gouvernement a essayé. Il semblait très efficace, mais n'est pas encore pleinement réalisé.

Je crois qu'il y a dans le monde des exemples de zones rurales très isolées exemptes des taxes fédérales, etc. Je pense — j'en suis sûr — que le gouvernement fédéral du Canada peut utiliser ces exemples et les appliquer dans l'Arctique.

Quand le prix élevé du gaz a atteint le sud, il y a eu partout au pays une levée de boucliers contre ce coût. C'est tous les jours le cas

pour toutes les marchandises dans l'Arctique et c'est la raison pour laquelle nous sommes devant vous afin que vous en preniez un peu conscience.

**M. Charles Hubbard:** En parlant des collectivités des Premières nations, nous parlons d'infrastructure, d'un approvisionnement en eau satisfaisant et de la façon de répondre à tous ces besoins. Des sommes énormes ont été investies dans ce programme, mais je suppose que ce n'est jamais suffisant puisque qu'un certain nombre de premières nations ont toujours de l'eau contaminée. Et nous parlons des logements, de l'argent est investi dans ce secteur, mais jamais assez pour répondre à tous les besoins.

Ma question porte sur la méthode de répartition de ces fonds qu'utilise le ministère. Les résultats économiques de certaines premières nations sont très satisfaisants, elles assument bien leurs responsabilités et gèrent très bien leur organisation et la base de leur économie. Cependant, d'autres premières nations ont énormément de problèmes dans tous ces domaines.

À votre avis, le ministère répond-il de manière satisfaisante aux besoins des collectivités en considérant sur leurs besoins réels? Je suppose que lorsque quelqu'un a parlé d'une maison par collectivité, cela ne... Est-ce que les premières nations ayant le plus de difficultés reçoivent cinq maisons tandis que d'autres en reçoivent une ou deux? Est-ce divisé équitablement en se fondant sur les besoins des 600 collectivités des premières nations?

• (1040)

**M. Richard Jock:** Je voudrais répondre brièvement et j'invite mon collègue à ajouter quelque chose.

La situation est due en partie aux domaines qui posent problèmes aux collectivités. La gestion de certaines collectivités, les plus démunies, est confiée à un tiers et, de ce fait, elles ne peuvent plus recevoir certains fonds, surtout lorsqu'il y a des ressources correspondantes ou n'importe quelles ressources qui peuvent être tirées de la collectivité, par exemple, une garantie ministérielle ou des garanties de la part de la collectivité qu'elle construira ces maisons. Aucun processus traite de manière vraiment constructive, planifiée et à long terme les questions de capacité. En fait, ce sont les collectivités qui connaissent la situation la plus dramatique qui se dégradent encore plus ou du moins qui n'ont aucun espoir d'améliorer leur situation.

**M. Charles Hubbard:** J'aimerais souligner aux membres du comité qu'en ce qui concerne le logement pour les Premières nations, il faut toujours payer la totalité du coût d'une maison dans l'année où elle est construite. Cela pose un problème à la plupart des premières nations. Elles ne peuvent pas régler de manière satisfaisante leurs problèmes de logement sur une période de 20 ou 25 ans.

Pourriez-vous nous dire un peu plus à ce sujet? Il se peut que je me trompe un peu, mais je crois que ce que je dis est vrai pour la plupart des groupes.

M. Watts a mentionné la planification. Pour nous tous, la planification et le développement du logement sont des choses qui se font à long terme.

M. Jock, pourriez-vous relater au comité les problèmes auxquels est confronté votre peuple dans ce domaine?

**M. Richard Jock:** Vous avez mis le doigt sur un aspect du problème. D'abord la planification et connaître aussi les répartitions de l'année prochaine. Par exemple, les 290 millions dont nous avons parlé et qui ont été répartis dans le budget de l'année dernière n'ont pas été encore approuvés. Je crois comprendre qu'il est possible qu'ils ne le soient pas avant même la fin de cet exercice. Par conséquent, les collectivités sont en mauvaise posture. Certaines sont dans la même situation que les collectivités inuits en ce qui concerne les routes en hiver etc., donc ces collectivités ne seront évidemment pas en mesure de construire des maisons si on leur affecte de l'argent plus tard. De même, les répartitions faites en septembre ou en octobre place les collectivités en situation de risque, car le coût par unité augmentera vu que la construction est faite en hiver.

Je rejoins sur le fond vos propos concernant une série de répartitions planifiées et une certaine stabilité, c'est vraiment contraire à l'intérêt des premières nations.

**Le président:** Merci, monsieur Jock.

Merci, monsieur Hubbard.

M. Martin, M. Pallister et M. Bell.

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Merci, monsieur le président, et merci à tous les témoins.

Je ne suis qu'un invité dans ce comité. Je remplace un collègue. Mais j'ai remarqué que la productivité est le thème des consultations prébudgétaires. En tant que socialiste, le fait que la productivité semble être mesurée en termes de bénéfices des sociétés, etc. m'a toujours frustré; les augmentations de la productivité au Canada n'ont pas vraiment cherché à améliorer les conditions de vie de la population en général — encore moins celles de la population autochtone qui est la plus démunie.

Vous aviez dit que vous avez lancé cela comme un défi à la réunion des premiers ministres — au cours de la prochaine décennie, notre nation aura-t-elle la volonté d'éliminer cet écart de pauvreté, d'éliminer les conditions sociales déplorables — qui, à mon avis, sont la plus grande honte du Canada. Mettront-ils cette question au premier plan des priorités? On pourrait dire que si c'est la productivité du pays qui nous intéresse, quel avantage y a-t-il à avoir une classe marginale permanente qui ne participe pas pleinement et qui ne fonctionne pas à plein régime?

Cela est seulement l'introduction à ma question. Le NPD a participé cet été aux négociations visant, ce que nous appelons, un budget mieux équilibré en réaffectant les fonds qui auraient été dépensés pour les bénéfices des sociétés à ce que nous estimons être des priorités sociales et nous avons précisé que certaines de ces dépenses soient faites pour les Autochtones dans un contexte peu rigoureux.

Penchons-nous sur le budget du logement. Nous avons négocié 1,6 milliards de dollars en tout et nous avons précisé — et Joe Fontana a approuvé — qu'un tiers de cette somme devrait être consacré au logement pour les Autochtones. Nous craignons alors que ce montant ne fasse que remplacer d'autres dépenses qui auraient dû être faites? Essaie-t-on de nous coincer? Je suis donc allé voir le ministre des Affaires indiennes et lui ai demandé s'ils allaient nous jouer un tour. Il a juré que non. Il s'est engagé à ce que ce montant sera en sus de toutes les autres dépenses prévues par le ministère.

Vous avez dit ne pas savoir si ces 290 millions de dollars avaient été approuvés à ce jour. Craignez-vous qu'à la réunion des premiers ministres, les fonds annoncés seront ceux négociés au printemps par Jack Layton plutôt que de nouveaux fonds? Cela vous inquiète-t-il?

●(1045)

**M. Bob Watts:** Je m'en inquiète. Nous avons entendu plusieurs promesses que vous avez vous-même entendues, monsieur Martin, déclarant que les montants ne remplaceront les dépenses qui auraient dues être faites pour de nouvelles annonces. Nous attendons donc du gouvernement qu'il tienne ses promesses, c'est-à-dire que nous avons dit que l'accord de Layton soit en sus aux nouveaux fonds annoncés à la réunion des premiers ministres et au crédit budgétaire du dernier budget.

**M. Pat Martin:** Je crois qu'il devrait être tout à fait clair que le Comité permanent des finances de la Chambre des communes s'attend à ce que toutes dépenses annoncées par les premiers ministres soient en sus de ce qui a été déjà convenu dans l'accord de Layton, si on peut l'appeler ainsi, le budget NPD — libéral. Nous n'accepterons ni ne tolérerons rien d'autre. S'ils essayaient d'utiliser l'argent du NPD pour remplir les engagements qu'ils ont annoncés en novembre, nous considérerons cela comme une rupture de contrat. Cela doit être clair.

Monsieur Kusugak, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Jose Kusugak:** D'abord, je rappelle que depuis 1993, aucun logement social n'a été construit dans les collectivités inuits.

Puis, j'entends le premier ministre dire que nous serons sur un pied d'égalité avec les autres Canadiens dans très peu de temps, alors que le budget du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien indique que les Autochtones ne seront sur un pied d'égalité avec les autres Canadiens dans deux générations. C'est cité dans le budget de cette année.

**M. Pat Martin:** Deux générations.

**M. Jose Kusugak:** Deux générations, c'est-à-dire 50 ans!

**M. Pat Martin:** Soixante-six ans, je crois.

**M. Jose Kusugak:** À peu près — et c'est tout à fait inacceptable. Il me semble que parfois les déclarations du premier ministre et les opinions du cabinet sont totalement différentes, la main droite ignorant ce que fait la main gauche.

**M. Pat Martin:** C'est une question très préoccupante que vous venez de soulever. Je suis déçu. Je vais consulter ces sources. Nous les contesterons, car après huit années d'énormes excédents budgétaires, payés en grande partie par des compressions faites aux dépenses relatives aux programmes sociaux, si aujourd'hui n'est pas le bon moment pour offrir aux Autochtones une justice sociale et économique, quand le fera-t-on? Quand viendra le moment, si l'excédent budgétaire est de 8,10 ou 12 milliards de dollars et que l'on continue à ignorer des conditions de vie digne du tiers monde dans votre propre jardin? Alors, le bon moment est pour quand? C'est la question que je poserais.

On a fait référence à la Commission royale sur les peuples autochtones. Quand son rapport a été publié pour la première fois, quelqu'un a demandé à Ron Irwin quand prévoyait-il mettre en vigueur les recommandations de la Commission royale? Il a répondu qu'elles l'étaient déjà, qu'ils l'avaient déjà fait. Cela se passait en 1996.

Pouvez-vous indiquer une recommandation de la Commission royale sur les peuples autochtones à laquelle on a donné suite? Je ne sais pas ce que Ron Irwin fumait en 1996. Les recommandations dorment-elles au fond d'un tiroir?

•(1050)

**M. Bob Watts:** En ce qui concerne les recommandations auxquelles il a été donné suite, et — je pense que cela signifie mises en vigueur — il n'y en a aucune qui me vient à l'esprit. À l'heure actuelle, celle qui peut-être est la plus mise en vigueur, c'est peut-être celle concernant les pensionnats. En ce qui concerne la myriade d'autres recommandations, que ce soit au sujet du logement, du partenariat, de l'éducation et de la santé, nous n'avons rien vu.

Nous attendons toujours, par exemple, l'entrée en vigueur de l'indexation en matière de santé dont on a parlé l'année dernière. Nous craignons qu'elle soit annoncée comme un élément nouveau à la prochaine réunion des premiers ministres alors qu'elle a fait déjà l'objet d'un accord.

**Le président:** Merci, monsieur Martin.

Monsieur Pallister.

**M. Brian Pallister (Portage—Lisgar, PCC):** Merci, monsieur le président. Merci, messieurs, d'être ici.

Je suis plutôt un partisan de l'autonomie gouvernementale, mais je sais qu'elle crée des divisions profondes et que les définitions sont très déconcertantes. Vous savez très bien qu'au sein de nos propres collectivités... Il y a plus de diversité chez les collectivités des premières nations, par exemple, au Canada que de diversité parmi les Canadiens, car nous avons plus de 600 différentes collectivités des premières nations. Le nombre de points de vue différents ne devrait surprendre personne.

Mais, à mon avis, l'un des obstacles à plus d'autodétermination et à un plus grand contrôle local de la gestion, notamment dans les collectivités des réserves, a été l'absence de support et d'unanimité de soutien au sein même de ces collectivités, surtout chez les femmes des premières nations. Beaucoup de femmes que j'ai rencontrées et continue de rencontrer et qui vivent dans des collectivités des premières nations sont très préoccupées par ces avancées vers l'autonomie gouvernementale en raison de l'absence de certains droits et de certaines protections à leur égard dans ces collectivités. Je partage leurs préoccupations.

Comme vous le savez, le Sénat a terminé l'an dernier un rapport intitulé *Un toit précaire*. Je pense que vous avez probablement eu l'occasion de le consulter. Des témoignages très sincères ont été présentés devant le Comité sénatorial par des personnes dont les opinions nous tiennent à cœur. Ces personnes se préoccupaient de plusieurs choses, mais surtout de l'absence de la primauté du droit dans les réserves.

Le rapport souligne, entre autres, la question des droits aux biens matrimoniaux et leur absence. Franchement, j'ai du mal à comprendre que notre gouvernement fédéral et, pour être juste, les gouvernements précédents n'aient pas entamé plus facilement avec les dirigeants des collectivités des discussions sur cette question. Il me semble que c'est un obstacle pour faire avancer ce dossier, et cet obstacle demeurera si on néglige de résoudre cette question. Je ne pense pas que les Canadiens en général et les femmes des premières nations en particulier soient de fervents partisans de l'autonomie gouvernementale tant qu'existe la possibilité qu'elles puissent devenir des victimes dans leurs propres collectivités en raison de l'absence de droits et protections les concernant.

En tant que quelqu'un qui a appuyé beaucoup de choses dont vous avez parlé aujourd'hui, je demande votre avis sur cette question. Il me semble que tant qu'elle ne sera pas résolue elle continuera à faire obstacle au progrès et à l'amélioration des collectivités autochtones.

Êtes-vous, comme je le suis, déçu par le manque de leadership de notre gouvernement fédéral sur cette question?

Aussi, pour être franc, j'ai eu l'occasion de rencontrer plus de 100 dirigeants de collectivités des premières nations dans tout le pays. Je constate aussi une absence de leadership — et je comprends cela en partie, car les gens sont très occupés au niveau local et il y a beaucoup de dossiers à étudier — chez les dirigeants des premières nations concernant ce dossier. Je veux être franc et honnête et vous le dire.

Pouvez-vous me dire ce que vous en pensez? Pouvez-vous me dire les progrès qui ont été faits? Ou pouvez-vous me dire s'il y a une raison de croire que nous allons faire des progrès dans ce dossier et résoudre la question des droits des femmes dans les collectivités des premières nations?

•(1055)

**M. Bob Watts:** Tout d'abord, peut-être de façon générale, quand nous mentionnons l'autonomie gouvernementale, nous en parlons comme l'élément clé de la réussite économique et sociale et de l'avenir de la culture des premières nations. Ce n'est pas seulement une question de pouvoir, mais de gains pour les individus et pour le Canada en général.

Je crois que vous connaissez tous des études telles que celles de l'Université de Harvard et de la Banque mondiale sur ce qu'il coûte de ne rien faire, voilà qui devrait nous inciter à trouver une solution à ce problème.

Pour ce qui est de quelque chose d'aussi particulier que les biens matrimoniaux, je crois que vous avez raison. Je pense que les gens craignent l'autonomie gouvernementale tant qu'ils croient que leurs droits peuvent ne pas être protégés. Aujourd'hui, les droits des personnes dans les réserves sont régis par la *Loi sur les Indiens*. C'est la *Loi sur les Indiens* qui prévoit la question des biens matrimoniaux.

Des aînés de notre collectivité, nous ont dit qu'il a toujours été entendu que les terres appartenaient aux femmes et c'est la *Loi sur les Indiens* qui a changé cela. La réaction a été de dire : « Bon, nous allons l'accepter car ça ne veut probablement pas dire grand-chose ». Or, ça voulait dire quelque chose. C'est donc la *Loi sur les indiens* qui a mis fin à ce concept établi dans notre collectivité.

Quand la *Loi sur la gestion des terres des premières nations* a été adoptée il y a deux ou trois ans, elle contenait des dispositions relatives aux biens matrimoniaux et aux droits des femmes et des hommes des collectivités autochtones en cas d'échec du mariage. Donc, les dirigeants, hommes et femmes, des premières nations ont fait preuve d'un bon leadership et ont collaboré avec l'Association des femmes autochtones du Canada. Nous avons fait de même en collaborant avec l'Association des femmes autochtones du Canada et avec notre Conseil des femmes des premières nations.

Cette question n'est pas morte, les résultats se font attendre, mais elle n'est pas morte.

Pour résumer, je dirais qu'au fur et à mesure que les collectivités progressent vers l'autonomie gouvernementale, toutes ces questions sur la protection des droits de la personne et la façon dont les personnes protègent la collectivité devront être réglées.

**Le président:** Merci, monsieur Pallister.

**M. Richard Jock:** Si je pouvais ajouter deux ou trois points, bien sûr Bob a parlé...

**Le président:** Monsieur Jock, soyez rapide car nous allons dépasser notre temps.

**M. Richard Jock:** Il y a deux points. Une partie de l'approche globale vise à créer de nouvelles institutions, d'examiner l'Institut sur la gouvernance et d'autres façons d'aider le développement, qui sont essentielles pour atteindre l'équilibre dont vous parlez.

Le deuxième point, c'est que nous négocions, avec le gouvernement, une démarche globale de citoyenneté pour renverser certaines situations que nous avons vues ici et inspirer, chez les premières nations, un sentiment d'appartenance beaucoup plus fort. L'APN entreprend un processus de renouvellement dont une partie vise à montrer un leadership et favoriser la participation active des femmes au sein de l'APN en tant qu'organisation.

**Le président:** Merci, monsieur Pallister.

Monsieur Bell, puis nous terminerons.

**M. Don Bell (North Vancouver, Lib.):** Merci.

Merci, messieurs, pour vos exposés.

J'ai une question pour chacun d'entre vous, pour les trois groupes. Que faire pour que les hommes et les femmes des premières nations tirent parti de la pénurie de travailleurs qualifiés que l'on prévoit dans le monde du travail. J'ai remarqué que votre question, monsieur Dinsdale, sur les centres d'amitié touche un peu ce sujet.

Je sais que dans le mémoire que vous avez présenté, l'Assemblée des premières nations, vous avez des références sur lesquelles je m'appuie. Une de ces références indiquent qu'environ 51 p. 100 des Indiens inscrits n'ont pas reçu de diplômes d'études secondaires. Je suppose qu'ils représentent 51 p. 100 de la population totale à ce moment. Et 30 p. 100 de tous les Indiens inscrits ont moins de 15 ans aujourd'hui. C'est donc différent du taux de la population canadienne...le taux de croissance de la population des premières nations était de cinq fois supérieurs à celui des non-Autochtones.

Les 50 p. 100 qui n'ont pas fait d'études secondaires feraient partie de la population plus âgée des premières nations. Quel pourcentage de, disons, ceux de moins de 30...je ne demande pas des détails, mais quel est le pourcentage des Autochtones plus jeunes qui font des progrès, des jeunes hommes et des jeunes femmes? Y a-t-il des progrès? Le nombre de diplômés d'études secondaires a-t-il connu une augmentation considérable, dramatique par rapport à celui des diplômés d'études secondaires au sein de la population plus âgée? Quels sont les obstacles ou que pourrions-nous faire précisément pour aider les Autochtones à être à même de combler le manque d'emplois prévu?

Cette question s'adresse au centre d'amitié et aussi à l'Assemblée.

Puis à M. Kusugak, je suppose que pour les Inuits, la distance géographique qui les sépare d'un grand nombre de ces possibilités est le problème et que devraient faire les membres de votre collectivité pour tirer parti de ces possibilités et remplir ces postes vacants. Ils devraient déménager au sud, cela veut dire abandonner leurs collectivités, au sud où il y a moins de problèmes pour les autres collectivités autochtones plus intégrées au marché du travail dans tout le pays.

Pouvons-nous commencer par M. Kusugak, ensuite son voisin, etc.?

•(1100)

**M. Jose Kusugak:** Merci, monsieur Bell.

L'éducation, c'est offrir un choix aux jeunes. Oui, nous aimerions qu'ils vivent dans l'Arctique, et qu'ils nous aident, s'ils le peuvent, mais les éduquer signifie leur donner la liberté d'aller où ils veulent.

Nous croyons suffisamment en ce principe pour avoir ouvert une école de Nunavut, ici à Ottawa, appelée le programme Nunavut Sivuniksavut, pour apprendre à s'inscrire aux universités. Ils étudient le système parlementaire, ils vont à Rideau Hall, tous originaires de collectivités de Nunavut, dans ce cas. Le nord du Québec et d'autres régions manifestent un intérêt pour ouvrir des écoles dans le sud pour beaucoup de personnes de notre collectivité.

Quand le premier ministre s'est adressé aux diplomates internationaux, il a aussi mentionné que le Canada recrute un grand nombre d'Asiatiques à l'étranger. Il a dit que ce n'était pas nécessairement une erreur, mais nous avons nos propres citoyens ici au Canada qui, s'ils suivent un bon enseignement pourraient occuper beaucoup de ces postes. C'est sur ce principe que nous avons un programme de formation d'enseignant pour les Inuits. Mon épouse l'a suivi, un fils et une belle-fille le suivent aussi. Cela peut paraître drôle, mais dès la première année à la remise de diplômes, j'ai constaté que la qualité du concert de Noël, présenté là-bas, était nettement meilleure car les enseignants inuits ont tendance à exiger un peu plus de la part de leurs élèves. Je pense que ce soit intentionné, mais on exige moins des Autochtones qui fréquentent des écoles où l'enseignement est assuré par d'autres Canadiens. Remarquez qu'il y a d'excellents enseignants du sud qui viennent au nord, mais plus nous pourrions former des Inuits pour enseigner notre peuple... l'éducation s'en trouve améliorée nettement.

**M. Don Bell:** M. Watts ou M. Jock.

**M. Richard Jock:** J'ai juste quelques commentaires.

L'enquête mentionnée ici est très approfondie, nous pouvons vous communiquer des gradients, si cela vous intéresse, mais en général, le taux de 40 p. 100 est encore le taux moyen diplômés d'études secondaires.

**M. Don Bell:** C'est encore faible.

**M. Richard Jock:** L'écart est énorme en comparaison à celui de la population canadienne en général qui dépasse 70 p. 100.

L'autre point soulevé, c'est que beaucoup plus de programmes adaptés aux besoins locaux permettraient aux groupes des premières nations en particulier de tirer parti des possibilités uniques offertes dans chaque province du pays. Par exemple, les possibilités qu'offrirait l'Alberta correspondraient mieux à leurs formations locales. On pourrait aussi s'intéresser à la formation sur Internet et à distance afin que des collectivités petites ou isolées puissent tirer parti de ces possibilités de formation, ce serait une façon de combler cet écart.

Je ne sais pas si Bob à quelque chose à ajouter.

•(1105)

**M. Bob Watts:** De façon générale, pour ce qui est des liens entre la formation et les possibilités, il n'y aura pas, à notre avis, de construction de pipeline au Canada, un barrage électrique, quelques coupes d'arbres ou des mines exploitées qui ne touchent pas les peuples autochtones, et dans la plupart des cas, les peuples autochtones. Cela met en exergue la nécessité du gouvernement, des entreprises canadiennes et des premières nations de travailler ensemble pour créer des possibilités et identifier les exigences visant à concrétiser les possibilités dans le domaine de l'emploi, de la formation et de l'éducation.

Ces possibilités existent. Il faudra que nous travaillions ensemble, sinon, rien ne se concrétisera. Dès que vous vous trouvez à 100 milles au nord de la frontière entre le Canada et les États-Unis, rien ne peut se faire sans la participation des premières nations. C'est tout simplement une réalité économique et politique.

**Le président:** Merci, monsieur Watts.

Merci, monsieur Bell.

**M. Don Bell:** Et M. Dinsdale?

**Le président:** Très vite, s'il vous plaît.

**M. Peter Dinsdale:** Merci.

Il faut faire deux choses si vous voulez régler le manque d'emplois.

Il faut une stratégie de développement des ressources humaines autochtones valable qui met l'accent sur les politiques et les processus des zones urbaines où vivent des Autochtones. Aujourd'hui, en tant que citoyen des premières nations vivant ici à Ottawa, si je voulais suivre un programme de recyclage pour devenir menuisier, il faudrait que j'en fasse la demande à ma réserve pour obtenir de l'argent et suivre un programme de formation profession-

nelle ici en ville. C'est partout pareil dans tout le pays. Les politiques élaborées dans le cadre des programmes de formation professionnelle se fondent sur une réalité des premières nations et pas sur une réalité urbaine. Il faut que changer cela si nous voulons trouver une solution valable au manque d'emplois dans les centres urbains.

Et il faut axer les programmes d'éducation sur la réintégration des Autochtones, ayant déjà abandonné leurs études, dans le système d'éducation public. Les écoles alternatives des centres d'amitié en Ontario font exactement cela et sont de très bons exemples. Des enfants qui ont abandonné leurs études sont accueillis et on leur offre toute une gamme de sujets — culturel, ressourcement, soins de santé — pour les aider à réintégrer le système d'éducation public. Il nous faut beaucoup plus d'écoles de ce genre.

**Le président:** Merci, monsieur Dinsdale.

Merci, monsieur Bell.

Je veux remercier les témoins d'avoir pris le temps de nous rencontrer et de nous présenter des exposés.

La séance est levée.

---







**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**